



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-137

**BRANCHEMENT GAZ, RUE SERVOISINE
ENTREPRISE SBTP
A COMPTER DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la demande d'arrêté en date du 11 septembre 2017 de l'entreprise SBTP devant réaliser un branchement gaz pour le compte de Mme GRILLARD Valérie sis 7, Rue Servoisine.

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer le stationnement et la circulation.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A compter du jeudi 12 octobre 2017 et pour la durée des travaux, la rue de Servoisine sera ainsi réglementée :

Stationnement interdit au droit du chantier

Circulation par alternat manuel au droit du chantier sis n°7.

ARTICLE 2:

La signalisation correspondante sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (Ent. SBTP).

ARTICLE 3 :

Cet arrêté devra obligatoirement être affiché par l'Entreprise sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 4 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, les travaux pourront être reportés de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-137

ARTICLE 5 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le mercredi 13 septembre 2017



Juliette Méténier-Dupont
Le Maire

DIFFUSION:

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE:

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE: branchements.bourgogne@sb-tp.fr